

Qu'on ne croie pas que j'accorde une valeur supérieure à MM. Gobert et Pelletier qui ont déposé des rapports favorables à la défense; ils ont des titres égaux à ceux de leurs collègues. C'est, du reste, la nullité proverbiale des experts attachés aux tribunaux qui fait de la profession d'expert la plus justement décriée des professions.

\*  
\* \*

Lorsque, par la bienveillance involontaire de M. le général Mercier, j'ai été mis en possession du fac-simile de la lettre missive attribuée au capitaine Dreyfus, j'ai résolu de faire appel, pour qu'ils puissent déterminer le bien ou le mal fondé de cette attribution, non seulement à des experts d'une renommée incontestable, mais encore et surtout à des savants, à ceux qui ont contribué à faire de la graphologie une science rigoureuse, ayant ses règles et ses lois. Je les ai pris en France et à l'étranger; à l'étranger, parce que je pensais qu'ils seraient peu accessibles aux préjugés; en France, parce que la conscience de ceux auxquels je m'adressais les rendait propres à juger équitablement.

Ces hommes sont, en France, MM. Crépieux-Jamin et Gustave Bridier; en Suisse, MM. de Rougemont et Paul Moriaud; en Belgique, M. E. de Marneffe; en Angleterre, MM. de Gray Birch, Th. Gurrin et Schooling; en Amérique, MM. Carvalho et Ames; en Allemagne, M. Preyer.

MM. de Marneffe, de Gray Birch, Gurrin et Schooling sont tenus, chacun dans leur pays, pour des experts et des graphologues éminents; il en est de même de MM. Ames et Carvalho. Je n'ai pas à dire ce qu'était M. Preyer, le savant physiologiste, mort récemment, et dont la *Psychologie de l'écriture* a apporté de si importantes contributions à la science graphologique.

Les noms de MM. Paul Moriaud, professeur de droit à l'Université de Genève, et de Rougemont sont fort connus en Suisse; les sentiments plutôt antisémites de ce dernier, sentiments publiquement manifestés, étaient, vu sa haute conscience, un garant de plus de son impartialité.